

COMMUNE D'AURIAC SUR VENDINELLE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

EN DATE DU 2 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 juillet à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURIAC-SUR-VENDINELLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

Présent(e)s : Mesdames Véronique CHOLLET, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT, et Messieurs Laurent DUPUY, Roger PEDRERO, Jacques PINEL, Jean-Pierre SOUAL

Excusés : Madame Colette BRUN donne procuration à Madame Céline ESCUDIÉ

Monsieur Day BRESSOLLES donne procuration à Madame Véronique ROQUES

Monsieur Vincent PRADELLES donne procuration à Monsieur Jean-Pierre SOUAL

Secrétaire de séance : Madame Véronique ROQUES

- ✓ DCM 2025-49 : Ajout d'un point à l'ordre du jour – Création d'un poste permanent d'Adjoint technique
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-50 : Création d'un poste permanent d'Adjoint technique (35h)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-51 : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2025
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-52 : Approbation du règlement de la cantine 2025/2026
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-53 : Approbation du règlement de la garderie 2025/2026
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-54 : Instauration du tarif de location des chapiteaux de l'association Lauragais en fête
Reporté
- ✓ DCM 2025-55 : Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'AMF-Téléthon
Refusé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-56 : Création d'un poste permanent d'Adjoint administratif (28h)
Approuvé à l'unanimité
- ✓ DCM 2025-57 : Création d'un poste permanent d'Adjoint administratif (7h)
Refusé à la majorité
- ✓ DCM 2025-58 : Modification du tableau des effectifs
Approuvé à l'unanimité